

Développement touristique

Pour qui ?

- communes
- EPCI
- associations
- organismes socio-professionnels

Quelles prestations ?

Nous vous conseillons...

- sur l'opportunité des projets: ingénierie financière, labels, marque Qualité tourisme, Tourisme et handicaps...

Nous réalisons...

- la production d'éditions, de supports numériques
- des études et expertises
- le suivi de stratégies touristiques locales
- l'animation de réseaux de filières
- les relations presse
- des audits web
- l'organisation d'actions de promotion
- la mise en réseau des filières
- l'organisation de voyages de presse
- l'accueil de Tours Opérateurs, d'agences de voyage, d'autocaristes

Nous vous formons...

- par le biais d'ateliers et éducteurs

Combien ?

Le service proposé est gratuit, sauf pour quelques prestations.

Pour quoi ?

Le Conseil Départemental (CD67), au travers d'Alsace Destination Tourisme (ADT), vous accompagne si vous souhaitez vous engager dans un projet de développement touristique (animation, aménagement, hébergement, etc...).

- Accompagner les projets de collectivités en matière de tourisme (conseil, ingénierie financière, opportunité du projet)
- accompagner les organismes socio-professionnels, les associations

Comment ?

Prendre contact avec les référents CD67 et ADT de votre territoire.

Exemple de missions déjà réalisées

- "Alsace à vélo" - projet structurant piloté par le Conseil Départemental et accompagné par l'ADT, qui vise à mettre en tourisme les infrastructures cyclables des deux Départements alsaciens
- Réseau des châteaux et cités fortifiées
- Fête de la gastronomie : une forte implication dans la coordination, l'animation et la communication
- Réseau oenotouristique animé et coordonné par l'ADT
- Contrat de Destination Massif des Vosges
- Fleurissement des communes
- Pass Alsace
- La Route Verte
- Upper Rhine Valley
- Via Habsbourg
- Ingénierie du Hartmannswillerkopf (ADT)

Liens utiles

[Site d'Alsace Destination Tourisme](#)